



AVIS AUX MEMBRES

N^o 2009 – 037

Le 14 avril 2009

NOUVEAU CONTRAT À TERME SUR TAUX D'INTÉRÊT

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA - 5 ANS (CGF)

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la CDCC) désire vous informer qu'à l'ouverture du marché le vendredi 17 avril 2009, le nouveau contrat à terme sur taux d'intérêt suivant sera inscrit à la cote de Bourse de Montréal Inc. (sous réserve du respect du processus d'autocertification prévu à la Loi sur les instruments dérivés (2008, c.24)) :

CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA - 5 ANS (CGF)

Veillez trouver ci-dessous l'intervalle de marge pour ce nouveau contrat à terme.

INTERVALLE DE MARGE
2,25 %

Pour de plus amples renseignements, les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Alain Miquelon
Premier vice-président et chef de la compensation par intérim